

Objet : Marché public "Confection et livraison de repas adaptés à la petite enfance - crèche Astromômes et crèche Bulles et Billes" - Avenant de prolongation n°1

N° : VA_DEC2021_89
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article 139 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu l'article 4 de l'ordonnance n°2020-319 du 25 mars 2020,

décidons

De conclure un avenant de prolongation au marché de confection et livraison de repas adaptés à la petite enfance avec la société API Premiers pas, domiciliée à MONS EN BAROEUL (59370) afin de prendre en compte :

- La réduction du volume des prestations durant le 1^{er} semestre 2020 pour le titulaire du marché ;
- La surcharge de travail des services afin de mettre en place les protocoles sanitaires liés à l'épidémie de la covid-19, entraînant un retard dans la préparation de la procédure de mise en concurrence.

Le marché initial s'achevant le 30 juin 2021, celui-ci est prorogé de 3 mois et 22 jours, soit une fin du marché au vendredi 22 octobre 2021 inclus.

Politique publique (domaine-action-activité) : 14.0.0 Petite enfance - Moyens généraux

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 18 mars 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-178850-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 17 mars 2021

